

## SOCIÉTÉ DES MINES DE GARN-ALFAYA filiale du [Laurium français](#) (Grèce)

Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 avril 1908)

Il vient de se former à Paris, une société anonyme au capital de 4 millions de francs divisé en 40.000 actions de 100 francs, dans le but de l'acquisition et l'exploitation des gisements de zinc, plomb et métaux connexes du Garn-Alfaya (caïdat de Tadjerouine, Tunisie). La société, dont le siège est à Paris, rue Laffitte, 27, prend le nom de Société des mines de Garn-Alfaya. Le conseil d'administration comprend MM. Saint-Germain, sénateur <sup>1</sup>; [marquis Aimery] de Rochechouart <sup>2</sup>, de Catelin <sup>3</sup>, Elconide Nain <sup>4</sup>, Léon Hanoun <sup>5</sup>, Grandidier <sup>6</sup>, Rodocanachi <sup>7</sup>, Monod <sup>8</sup>, Achalme <sup>9</sup>, Bouillat, président du Bou Thaleb\*, [Abel] Juge <sup>10</sup>.

---

Mines du Bou-Thaleb\*  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 avril 1909)

<sup>1</sup> Marcel Saint-Germain (1853-1939) : avoué, sénateur d'Oran (1900-1920), administrateur d'une vingtaine de sociétés, président de l'Omnium d'Algérie-Tunisie. Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Marquis Aimery de Rochechouart : administrateur des Mines du Bou-Thaleb à partir de 1912, et des Mines de Borralha au Portugal.

<sup>3</sup> Jules de Catelin (1854-1938), du Laurium français. Président d'Asphalte et pétrole (1923). Voir [encadré](#).

<sup>4</sup> Ou Elconide Nani : né en 1856 à Malte. Industriel, rue Amilcar, Tunis. Vice-président de la Chambre de commerce britannique; président du conseil d'administration de la Société anonyme des mines de Sidi-Driss. Administrateur de la Société civile des mines du Djebel-ben-Amar (*Dictionnaire illustré de la Tunisie*, 1912).

<sup>5</sup> Léon Hanoun : né le 29 mars 1856 à Alger, officier d'Académie, officier du Nichan-Iftikhar. Représentant de banques, céréales, mines. Souk-el-Arba. Oct. 1883. A publié un barème pour les céréales. Ancien conseiller municipal à La Calle (Algérie) et à Souk-el-Arba. Membre de la Chambre de commerce de Tunis (*Dictionnaire illustré de la Tunisie*, 1912).

<sup>6</sup> Guillaume Grandidier : explorateur de Madagascar, secrétaire général de la Société de géographie, rédacteur au *Journal des débats*, représentant ici la Compagnie française des mines du Laurium en raison de sa parenté avec Henry Vergé. Voir *Qui êtes-vous ?* 1924-Tunisie

<sup>7</sup> Emmanuel Rodocanachi (Paris, 1859-Paris, 1934) : homme de lettres et néanmoins banquier et administrateur de sociétés. Président de l'Annuaire Didot-Bottin et de la Compagnie française des mines du Laurium (1923). Voir [encadré](#).

<sup>8</sup> Marc Monod : administrateur de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium) et des Mines d'Aïn-Oudrer, ancien négociant en produits chimiques et phosphates.

<sup>9</sup> Dr Pierre Achalme (1866-1936) : médecin, directeur du Laboratoire colonial de l'École des hautes études (1905), administrateur des [Mines du Blaymard](#), etc.

<sup>10</sup> Abel Juge : commissaire aux comptes de la Banque française du Brésil (1896), de la Compagnie coloniale française d'élevage et d'alimentation de Madagascar (1897), de la Haute-Sangha, de la Compagnie forestière Sangha-Oubangui. Avocat parisien attaché à la Société générale, la représentant à l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie et filiales. Également administrateur des Houillères de Makeevka et des Chantiers navals, ateliers et fonderies de Nicolaïeff.

[...] Un programme d'expansion s'impose à toute mine métallique, et spécialement aux gîtes calaminaires dont la minéralisation comporte, du fait de sa nature même, un certain caractère d'instabilité.

Aussi, en dehors des prospections que nous poursuivons sans relâche dans toute l'étendue de nos concessions et de nos permis, nous avons cru devoir prendre un intérêt assez important de 200.000 francs dans la nouvelle Société minière de Garn-Alfaya, en Tunisie. Ce gisement, minutieusement étudié par nos ingénieurs, comporte une formation de minerais de zinc et de plomb, laquelle par son importance et sa régularité, semble exclure à peu près complètement les risques miniers, tout en présentant de sérieuses chances d'avenir.

Ces appréciations du début sont du reste confirmées par les résultats des premiers mois de travaux qui accusent déjà un bénéfice appréciable, bien que la mine ne soit pas encore dotée de ses installations de préparation mécanique.

Aussi avons-nous la confiance d'avoir, par cette participation, augmenté notablement votre actif.

---

Société des mines de Garn-Alfaya (Tunisie)  
(*Le Sémaphore algérien*, 25 mai 1910)

Bien que l'exercice clos le 31 décembre 1909 ne manifeste pas encore, le plein développement des exploitations de celle jeune société, le bilan enregistre au compte de profits et pertes un solde créditeur net de 177.609 francs, correspondant à un profit de 68 francs par tonne de minéral exporté, ce qui donne une intéressante marge bénéficiaire et laisse entrevoir de beaux résultats, quand l'entreprise sera en pleine production.

Le capital social vient d'être porté de 4.000.000 à 5.200.000, pour permettre l'acquisition d'un vaste périmètre minier de 800 hectares de superficie, connu sous le nom de « Koudiat-el-Hamra », et qui est le complément du gîte de Garn-Alfaya.

L'augmentation de capital de 1 million 200.000 fr. exigée pour cette nouvelle entreprise paraît être largement rémunéré, à en croire les appréciations d'ingénieurs compétents, qui attribuent à ces mines une capacité productive de début correspondant à un revenu annuel de 250.000 francs. Il est en outre à considérer que l'adjonction de cet actif minier ne comporte aucun supplément de frais généraux et la mise en valeur du nouveau gîte pourra être faite très économiquement en profitant d'une partie actuelle des installations de Garn-Alfaya.

---

Notes financières et industrielles  
d'après les dernières assemblées générales  
Mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1912)

M. de Catelin, administrateur délégué, rend compte des travaux de l'exercice. La modification radicale du gîte en profondeur a amené à changer complètement le programme. Cette année n'est donc qu'un exercice de transition. Les nouvelles installations ont été mises en activité en mars et sont déjà d'un rendement avantageux. On a produit 4.316 tonnes de minéral marchand, soit 620 tonnes de plus qu'en 1910. Au détail : 722 tonnes de calamine calcinée de scheidage, 2.685 de lavage et 910 tonnes de galène, l'augmentation provient de la laverie du Garn. La nouvelle laverie Koudiat est aménagée pour 6 tonnes de minéral brut à l'heure on y repassera les

anciennes haldes en même temps que les minerais bruts. Les bénéfices bruts d'exploitation s'élèvent à 185.971 francs, et après le prélèvement de la réserve légale, le solde créditeur est porté à la réserve de prévoyance.

---

Georges BOUILLAT (1864-1940), président

Polytechnicien.  
Représentant de la Société générale depuis 1902.  
Président des Mines du Bou-Thaleb. Voir encadré.

### MINES DE GARN-ALFAYA (*L'Information financière économique et politique*, 8 mai 1913)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société s'est tenue ce matin sous la présidence de M. Georges Bouillat, président du conseil d'administration, assisté de MM. Seydoux et Meunier scrutateurs.

26.641 actions étaient présentes ou représentées.

Lecture est donnée des rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes.

#### LES RÉSOLUTIONS

Les diverses propositions du conseil ont été adoptées à l'unanimité, savoir :

1. Approbation du rapport et des comptes de l'exercice 1912, ainsi que de la répartition du compte de profits et pertes.

2. Déclaration relevant les membres du conseil d'administration, de l'interdiction prononcée par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et l'article 24 des statuts de la Société des Mines de Garn-Alfaya.

3. Réélection de MM. Minvielle et de Thézillat aux fonctions de commissaires appelés à vérifier les comptes de l'exercice 1913 et fixation de leurs émoluments à 500 francs chacun.

(Voir, dans un prochain numéro, le texte des rapports).

---

### Mines de Garn-Alfaya (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1913)

On sait que par suite de l'épuisement du gîte du Garn-Alfaya en profondeur, on s'est tourné vers l'exploitation de la mine du Koudiat dont la laverie a été mise en marche en fin mars 1912. On a produit 2.616 tonnes de calamine calcinée contre 3.407 en 1911, 2.311 tonnes de galène contre 910. Alors que la calamine est en décroissance, on voit que la galène est en augmentation nette.

Au Koudiat, on a reconnu une minéralisation sur plus de 300 m. en direction avec des puissances de 6 à 15 mètres. On projette le doublement de l'usine d'enrichissement moyennant une dépense de 150.000 fr. et l'on fera alors 4 à 500 tonnes de galène par mois. Les bénéfices bruts d'exploitation 228.132 fr. sont consacrés aux amortissements et réserves.

---

Épuisement de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 mai 1914)

La mine de Garn-Alfaya est épuisée, les travaux sont arrêtés. La société portera son activité du côté de Koudiat-el-Hamra où elle exploitera ses permis de recherches. En 1913, la société a expédié 1.336 tonnes de calamine calcinée et 844 tonnes de plomb.

---

Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 mai 1914)

La production de 1913 s'élève à 4.000 tonnes de galerie, soit 1.700 tonnes de plus qu'en 1912, et à 1.630 tonnes de calamine calcinée en diminution de 1.000 tonnes sur l'année précédente. La laverie fonctionne depuis le début de cette année en traitant 200 tonnes par jour, mais une annexe va être ajoutée pour retraitier les produits mixtes à leur sortie des cibles, portant ainsi la production quotidienne à 20 tonnes de galerie marchande. Bien que les minerais soient pauvres, la préparation de la mine assure des réserves pour plusieurs années. Bénéfices 209.000 fr. consacrés aux amortissements et reportés.

Réélection comme administrateurs de MM. P[ierre] Achalme, G[eorges] Bouillat, J[ules] de Catelin, G[uillaume] Grandidier, L[éon] Hanoun, A[bel] Juge, A[imery] de Rochechouart, [Pierre-]E[mmanuel] Rodocanachi, L. Zuretti <sup>11</sup>.

---

Compagnie française des mines du Laurium  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 mai 1914)

Les 15.041 tonnes de plomb d'œuvre n'ont pas été entièrement fournies par le Laurium : 4.000 tonnes environ, soit un peu plus du quart du total, proviennent d'éléments étrangers, tirés soit de mines de la mer Rouge, soit des galènes du Garn-Alfaya, soit de différentes mines de Tunisie.

---

*Annuaire Desfossés* 1917, p. 750 :  
Mines de Garn-Alfaya  
Conseil d'administration : MM. G. Bouillat, J. de Catelin, P. Achalme, G. Grandidier, L. Hanoun, A. Juge, A. de Rochechouart, E. Rodocanachi, L. Zuretti.

---

Société des mines de Garn-Alfaya

<sup>11</sup> ZURETTI (Louis), Guelma (Algérie), off. d'Académie, off. du Nichan-Iftikhar. Ingénieur-conseil, architecte-expert agréé près les tribunaux, 20, rue de Russie, Tunis. 1890. ÉTUDES : collège de Bône, lycée de Constantine, école Duvignau de Lanneau à Paris, École centrale des Arts et Manufactures à Paris ; diplôme d'ingénieur des Arts et Manufactures. A été chef de section des travaux neufs à la Compagnie Bône-Guelma, puis entrepreneur de travaux publics. Membre de la Conférence Consultative (2<sup>e</sup> coll., 5<sup>e</sup> circ), élu en 1909 ; administrateur de la Société des mines de Guelma ; co-propriétaire et directeur des Mines du Koudiat-el-Hamra (Tunisie). A été vice-président du Syndicat des entrepreneurs français de la Régence ; est président du Comité de la Bibliothèque populaire de Ferryville (*Dictionnaire illustré de la Tunisie : choses et gens de Tunisie*, 1912).

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 mars 1918, p. 150)

Cette société parisienne produit de la calamine calcinée de la galène. Pour le traitement de ce dernier minéral, elle vient de passer un marché avec la fonderie de Mégrine, près Tunis, ce qui élude les difficultés de transport du minéral à Pertusola comme on le faisait précédemment. La production de galène, qui s'est beaucoup développée depuis la guerre, atteindrait, dit-on, 400 t. par mois.

---

Garn-Alfaya

(*Le Journal des chemins de fer*, 27 avril 1918, p. 244)

Les profits bruts de 1917 s'élèvent à 237.541 fr. et les profits disponibles à 101.114 fr., somme insuffisante pour répartir un dividende.

---

#### MINES DE GARN-ALFAYA

(*L'Information financière économique et politique*, 3 mai 1918)

Les actionnaires de cette société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 30 avril 1918, sous la présidence de M. Bouillat, président du conseil d'administration.

Des difficultés de tous genres résultant des bouleversements actuels et, en particulier, la pénurie de main-d'œuvre et des transports, la rareté et l'insuffisance des matières premières, leurs prix exorbitants, ont paralysé l'effort du conseil.

Du fait de ces circonstances, la production en galène marchande n'a été que de 4.096 tonnes, en diminution de 700 tonnes sur l'année précédente et le prix de revient a plus que doublé. Ces aggravations de charge, loin d'être compensées par une amélioration du prix de vente, ont au contraire été accentuées par les tribulations du régime commercial.

Le minéral vendu en Italie devait être livré à la Société de Pertusola dans le golfe de Spezie, où des contrats d'affrètements assuraient son transport dans des conditions très modérées. Malheureusement, les contractants se sont dérobés à leurs engagements et malgré le concours des acheteurs, qui avaient bien voulu supporter une partie des frets, leur taux sans cesse croissant grevait la Société de charges énormes. Dans les derniers mois la crise des transports maritimes a atteint une telle acuité que le conseil a dû demander à la Société de Pertusola la libération des obligations contractuelles jusqu'à ce que les nolis aient retrouvé un régime normal. Satisfaction a été donnée.

Dans le dernier trimestre, toute la production a été livrée à l'usine de Mégrine, dans des conditions qui laissent un profit substantiel, malgré la majoration du prix de revient.

Bien que les résultats soient nettement défavorables, ils ne procèdent d'aucune façon d'une défaillance du gîte, lequel continue à manifester au contraire des extensions sérieuses de minéralisation, avec des perspectives d'avenir des plus intéressantes.

Le solde créditeur du compte de Profits et Pertes qui figurait au bilan 1916 pour 405.782 fr. n'est plus, au 31 décembre 1917, que de 191.114 fr., soit une différence de 304.668 fr. qui provient de la diminution constatée dans les bénéfices bruts d'exploitation qui, au 31 décembre 1916, s'élevaient à 537.501 fr. contre 152.624 fr. en 1917.

Le solde bénéficiaire ne donnant lieu à aucune répartition sera consacré à divers amortissements, après prélèvement de la réserve légale.

L'assemblée a approuvé les comptes de exercice 1917. Elle a réélu MM. Léon Hanoun et Guillaume Grandidier, administrateurs sortants, et a nommé MM. R. Michelet et de Thézillat, commissaires des comptes.

1919 : capital ramené de 5,2 à 2,6 MF



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DE GARN-ALFAYA

Société anonyme

constituée conformément aux lois des 24 juillet 1867, 1<sup>er</sup> août 1893 et 16 novembre 1903

Fonds social : deux millions six cent mille fr.  
divisé en 26.000 actions de 100 fr. chacune

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.  
ABONNEMENT  
75 c

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
Un administrateur (à gauche) : Rochechouart  
Un administrateur (à droite) : G. Grandidier  
Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1920

*Annuaire Desfossés 1920, p. 820 :*  
Mines de Garn-Alfaya  
Conseil d'administration : *idem.*

---

(*Le Journal des chemins de fer*, 17 juillet 1920, p. 243)

L'ass. ord. s'est tenue le 28 juin. Déduction faite des charges sociales, le solde débiteur de profits et pertes s'élève à 298.499 fr. Comme une réserve spéciale de 646.740 fr. avait été constituée antérieurement, elle servira à compenser ce solde débiteur.

---

GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des chemins de fer*, 16 octobre 1920, p. 348)

Revenant sur ce que nous avons déjà dit sur cette société dans notre numéro du 17 juillet, nous donnons aujourd'hui quelques renseignements que nous trouvons dans le rapport. L'exercice 1919 marque l'évolution qui est la conséquence des mesures financières et industrielles prises l'an dernier pour reconstituer l'entreprise sur de nouvelles bases. On se rappelle que le capital avait été réduit de moitié et que le conseil avait demandé l'autorisation de l'augmenter d'un million de francs.

Le programme envisagé par le conseil a été rempli et il semble que l'avenir se présente dans des conditions satisfaisantes. La reprise des cours du plomb a amené une majoration de la valeur des galènes. Aux cours actuels du plomb et du change, la valeur des produits de laverie est de trois à quatre fois supérieure à celle du début de 1919.

Au point de vue technique, les laveries ont été réparées et améliorées ; une piste est en voie d'exécution pour transporter par camion automobile les minerais sur la gare de Tadjérouine plus rapprochée que celle du Kef. Seul le manque de main-d'œuvre empêche d'atteindre la capacité de production aux mines et aux laveries. Pourtant, une des deux séries des ateliers de préparation mécanique a pu fonctionner à un poste dès le début de mai, donnant une production très satisfaisante.

Déduction faite des charges sociales, frais généraux, réparation de laveries, établissement de la piste, le solde de profits et pertes ne s'élève qu'à 298.489 fr. Comme une réserve spéciale de 646.740 francs avait été constituée antérieurement, elle servira à contrepasser ce solde débiteur.

---

Société des mines de Garn-Alfaya  
(*La Journée industrielle*, 7 juin 1921)

Les actionnaires de cette société, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège social, 27, rue Laffitte, sous la présidence de M. Bouillat, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1920, présentant un solde créditeur de 227.387 fr. 47.

Malgré les difficultés, ressenties plus lourdement par les mines métalliques que par les autres producteurs, la société est arrivée, pendant le deuxième semestre de son

exercice, à extraire 1.488 tonnes de galène dans des conditions économique très satisfaisantes.

Des travaux de réfection importants, négligés pendant la guerre, ont été entrepris dans les diverses usines. C'est ainsi que la piste sur la gare de Tadjérouine a pu être livrée provisoirement à la circulation pour le transport des minerais par camions automobiles ; ce moyen de transport sera bientôt amélioré, ce qui résoudra d'une façon définitive le problème de l'exportation.

Mais les résultats bénéficiaires de ces six mois de travaux, dus à l'exécution de contrats que la société avait pu conclure en temps opportun pour la vente de ses minerais à des cours avantageux, ne sauraient être escomptés pour l'avenir.

Depuis le début de l'année courante, les cours des métaux, et notamment ceux du plomb, se sont effondrés, en même temps que les usines de transformation élevaient leurs exigences. La société a jugé qu'il était plus prudent d'arrêter l'exploitation, qu'elle reprendra dès qu'elle pourra le faire avec avantage.

L'assemblée a décidé de reporter le solde de l'exercice écoulé à un compte de réserve spéciale, pour l'utiliser si la période de crise industrielle devait se prolonger.

MM. Richelet et R. de Thézillat<sup>12</sup>, commissaires sortants, ont été réélus.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE GARN-ALFAYA  
S.A. frse au capital de 1,8 MF.  
Siège social à Paris, 280, bd St-Germain  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 280*)

#### Conseil d'administration

composé de 7 à 11 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 200 actions.  
BOUILLAT (Georges), 53, bd de Courcelles, Paris ; pdt ;  
CATELIN (Jules de), 67, av. Marceau, Paris ; adm. délégué ;  
ACHALME (Pierre), 1, r. Andrieux, Paris ;  
GRANDIDIER (Guillaume), 2, r. Goethe, Paris ;  
JUGE (Abel), 23, r. Joubert, Paris ;  
ROCHECHOUART (Aimery de), 50, av. Bosquet, Paris ;  
RODOCANACHI (Emmanuel), 54, r. de Lisbonne, Paris.

#### Commissaires aux comptes

MICHELET (R.), 1, r. Olchanski, Paris ;  
THÉZILLAT (Raoul de), 121, bd Haussmann, Paris.

---

Mines de Garn-Alfaya  
(*Le Journal des finances, 15 juin 1923*)

Les produits bruts d'exploitation sont passés de 147.018 fr. en 1921 à 383.002 fr. en 1922. Compte tenu des charges, le bénéfice net de l'exercice écoulé s'établit à 249.490 fr. au lieu de 27.470 fr. l'année précédente. Le conseil proposera de reporter le solde bénéficiaire.

---

<sup>12</sup> Raoul de Thézillat (1858-1924) : ancien chef d'escadron de cavalerie, commissaire aux comptes et administrateur de sociétés, dont plusieurs en appui de Jules de Cathelin (Ticapampa, Pyrites de Séville, Bou-Thaleb), représentant ailleurs le Crédit mobilier français. Voir [encadré](#).

PARIS  
Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> avril 1924)

Cette société procède à l'augmentation de son capital de 1 million, en vue de l'achat de la mine du Djebel Majembia.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Information financière économique et politique*, 4 juin 1924)

L'assemblée ordinaire tenue le 30 mai, sous la présidence de M. Bouillat, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1903, faisant apparaître un bénéfice net de 662.866 francs.

Le dividende de 12 franc brut sera mis en paiement à partir du 15 juin prochain à raison de net 10 fr. 56 au nominatif, 8 fr. 47 au porteur.

Report à nouveau : 67.750 francs.

M. G. Grandidier, administrateur sortant, a été réélu.

L'assemblée extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a régularisé l'augmentation du capital social, qui se trouve définitivement porté de 2.600.000 francs à 3.660.000 francs. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

---

TUNISIE  
Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1924)

Le rapport du conseil signale que la production a atteint 1.646 tonnes de galène, sensiblement égale à celle de l'exercice précédent.

Il indique, en outre, que le conseil, poursuivant son programme de développement, a jugé opportun de profiter d'une occasion favorable pour développer le domaine minier de la compagnie par l'acquisition d'un nouveau gisement qui présente de très intéressantes perspectives de minéralisation.

Cette mine, dite de Majembia, est située dans le rayon des exploitations du Garn, à une trentaine de kilomètres de distance des mines de la société qui pourra y transporter à peu de frais tout l'outillage inutilisé qui pourra être distrait du Garn.

Les travaux effectués par les anciens propriétaires ont mis en vue un tonnage de minerai suffisant pour que les exploitations puissent commencer aussitôt installés les procédés de traitement voulus pour enrichir le minerai ; en attendant, la société pourra, avec les moyens rudimentaires qu'elle a équipés, produire dans le courant de l'exercice en cours une certaine quantité de minerai marchand.

---

Ingénieurs et ingénieurs-conseils  
(*Annuaire industriel*, 1925)

Ménéteau (Pierre) au Bleymard, Lozère. T. 1. E.C.P. Ingénieur-directeur de la Soc. des mines du Bleymard. (Mines et préparation mécanique de minerais.)

Antérieurement : ingénieur à la Société des mines du Bou-Thaleb. Directeur des Mines de Garn-Alfaya, près le Kef, Tunisie.

---

Mines de Garn-Alfaya  
(*La Journée industrielle*, 9 mai 1925)

L'assemblée ordinaire tenue hier, au siège social, 27, rue Laffitte, a Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1924, présentant un solde créditeur de 1.332.333 fr. Elle a fixé le dividende à 20 fr. par action, affecté 400.000 fr. à la réserve spéciale, dont le montant, ainsi porté à 1 million 164.259 fr., a été appliqué à l'amortissement du chapitre mines et concessions.

M. Emmanuel Rodocanachi a été réélu administrateur.

Le rapport signale que les résultats économiques de l'exercice écoulé ont été largement favorisés par les cours avantageux du plomb et du change.

La production de galène a atteint 2.189 tonnes.

Les travaux de pénétration effectués à la nouvelle mine de Majembia ont confirmé les impressions favorables qui avaient amené la société à l'acquérir. Une petite laverie, équipée en haut de Garn-Alfaya, pourra vraisemblablement être mise en marche vers la fin du premier semestre de l'année courante.

---

1925 : PRISE DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ MINIÈRE DU NORD DE L'AFRIQUE

Garn-Alfaya  
(*Le Journal des finances*, 26 mars 1926)

Dans notre dernier numéro, en nous faisant l'écho des bruits mis en circulation au sujet de cette affaire, nous disions qu'il serait sans doute utile qu'un communiqué du conseil d'administration vienne préciser la situation du gisement de Majembia. Ce communiqué a paru. Le voici :

1° La prospérité actuelle de Garn-Alfaya provient exclusivement de l'ancienne mine dont la production régulière profite des cours avantageux du plomb et du change ;

2° Par suite du manque de main-d'œuvre, les travaux de Majembia ont été retardés et cette mine n'a encore rien produit, en dehors d'un glanage de 103 tonnes de galène d'une valeur de 257.000 francs, tandis que les dépenses totales, y compris l'achat, s'élèvent à ce jour à 1.478.079 francs ;

3° Les travaux de pénétration n'ont causé aucune surprise, ni en bien ni en mal, et le gîte semble conserver la valeur moyenne qu'on lui avait attribuée au début.

On doit, avant tout, remercier le conseil d'administration du Garn-Alfaya de l'empressement qu'il met à renseigner le public et, plus encore, de la franchise de ses déclarations. Certes, on sait bien qu'en matière de mines, les événements se succèdent sans trop de suite ; et qu'un gisement quelconque la veille se révèle, le lendemain, très riche, parce qu'un ouvrier, sous l'inspiration heureuse d'un ingénieur, aura donné un coup de pioche au bon endroit, et vice versa.

Cependant, les termes dans lesquels le conseil du Garn-Alfaya indique que Majembia ne revêt que les « qualités moyennes » qu'on lui avait attribuées au début, n'autorisent

pas à supposer, qu'il escompte fermement qu'un changement inopiné — en bien — puisse se produire à l'improviste.

---

Société des Mines de Garn-Alfaya  
(*La Journée industrielle*, 13 mai 1926)

L'assemblée ordinaire tenue hier, sous la présidence de M. Georges Bouillat, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1925 se soldant par un bénéfice net de 1.710.961 fr. Le dividende a été fixé à 40 fr. brut par action. Une somme de 47.682 francs a été reportée à nouveau.

M. de Rochechouart, administrateur sortant, a été réélu.

---

Garn-Alfaya  
(*Le Journal des finances*, 17 septembre 1926)

Garn-Alfaya est calme ; faute de quorum, l'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 31 août et appelée à statuer sur une proposition d'augmentation du capital, a été reportée, rappelons-le, au 13 octobre.

---

ALGÉRIE  
Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> novembre 1926)

Cette société, qui a pris le contrôle de la Société minière du Nord de l'Afrique, vient de porter son capital de 3.600.000 fr. à 4.200.000 fr., en vue de l'acquisition de la mine de Taghit, dans la région de Batna. Cette mine, qui était jusqu'ici plutôt connue comme gisement de mercure, renferme du plomb et du zinc, et c'est surtout pour cela qu'elle sera prospectée et exploitée. Le prix d'achat de cette concession, qui date du 23 février 1878 et échappe aux clauses draconiennes de la loi de 1919, a été d'environ 100.000 francs. M. de Catelin estime qu'il y a là, en dehors même du mercure, un actif minier non douteux

---

Société des mines de Garn-Alfaya  
(*Mercure africain*, 15 décembre 1926)

Cette société vient de procéder à l'émission au prix de 675 francs de 6.000 actions nouvelles de 100 francs.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE GARN-ALFAYA  
S.A. frse au capital de 1,8 MF.  
Siège social à Paris, 280, bd St-Germain  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 280)

#### Conseil d'administration

composé de 7 à 11 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 200 actions.  
BOUILLAT (Georges), 53, bd de Courcelles, Paris, pdt  
CATELIN (Jules de), 67, av. Marceau, Paris, adm. délégué  
ACHALME (Pierre), 1, r. Andrieux, Paris  
GRANDIDIER (Guillaume), 2, r. Goethe, Paris  
TAVEROT (Émile), 10, pl. de l'Hôtel-de-ville, Saint-Étienne ;  
JUGE (Abel), 23, r. Joubert, Paris ;  
ROCHECHOUART (Aimery de), 50, av. Bosquet, Paris ;  
RODOCANACHI (Emmanuel), 54, r. de Lisbonne, Paris ;  
DES ROYS D'ESCHANDELYS, 11, bd de la Tourg-Maubourg, Paris.

#### Commissaire aux comptes

MICHELET (R.), 1, r. Olchanski, Paris ;  
LIONEL-MARIE<sup>13</sup>, 27, rue Laffitte, Paris.

---

#### GARN-ALFAYA

(*Le Journal des Finances*, 14 janvier 1927)

La valeur s'inscrit en nouveau progrès à 740. Nous avons recommandé son acquisition vers le cours de 550. Nous croyons que le bénéfice peut être intéressant à encaisser.

---

#### Garn-Alfaya

(*Le Journal des finances*, 8 juillet 1927)

Il y a quelques années, on pouvait trouver des actions Garn-Alfaya pour une trentaine de francs ; on cota même 19 en 1922 ; depuis, l'action a touché 1.175, en 1926, et se tient maintenant à 612 ; c'est dire que la société a connu quelques vicissitudes.

C'est une affaire du groupe de Catelin, qui contrôle Bou-Thaleb, Kassandra, le Laurium français et Ticapampa ; elle exploite depuis 1908 des minerais de zinc dans le district de Keff en Tunisie, où trouvent déjà les mines de Fedj-el-Adoum ; bientôt, le gisement, riche en surface se révéla capricieux en profondeur : la société acquit alors d'autres intérêts, la mine de Koudiat-El-Hamra, celle de Majombia, enfin, tout récemment, le gisement algérien de Tiou Knine, près de Batna qu'elle s'emploie à mettre en valeur. La nature de ces gisements est assez variable ; ce sont des minerais de plomb ou de zinc, ou de plomb et zinc ; on y rencontre même quelques autres métaux, comme le mercure, en particulier dans la Tiou Knine. Inutile, d'ailleurs, de chercher à avoir une idée précise sur la valeur et l'avenir de chacun de ces gisements, le conseil se maintient dans une prudente réserve, et, bon gré mal gré, il faut se contenter des affirmations optimistes du conseil et baser son opinion sur les résultats passés.

L'affaire, qui était tombée très bas en 1919, au point de nécessiter un remaniement du capital, s'est bien relevée :

---

<sup>13</sup> [Jules Lionel-Marie](#) : gendre de Jules de Catelin et administrateur délégué de la SICAF basée 27, rue Laffitte, Paris.

Ex.	Capital	Résultats	Amortissements	Dividende
1922	2.600.000	249.490	149.490	—
1923	2.600.000	562.866	833.143	12
1924	3.600.000	1.464.583	663.220	20
1925	3.600.000	2.963.991	983.199	40
1926	4.200.000	2.840.636	1.022.031	45

Au dernier bilan, les espèces en caisse et banques étaient portées pour 5.278.808 francs, le portefeuille estimé à 848.500 francs, les débiteurs divers à 667.490 francs ; au passif, on notait une prévision de 400.000 francs pour impôts, 3.648.694 francs pour développement minier et régularisation du dividende et 244.274 francs de créateurs divers. La situation financière de la société est donc très saine.

Sur la base du dernier dividende, le titre n'est pas capitalisé à un taux exagéré. Mais il faut tenir compte de l'irrégularité du marché du plomb et du zinc, et de la crise très grave de main-d'œuvre qui sévit dans nos possessions nord-africaines et qui est la cause véritable, paraît-il, de la réduction de 2.660 tonnes à 1.902 tonnes, dans la production de galène marchande. Il ne faut pas oublier non plus que, d'après les déclarations du président à la dernière assemblée, le plomb a été vendu en 1926, au prix moyen de 31 liv. st. 12 sh. 4 d. la tonne, et au cours moyen du change de 154 francs. Or, le plomb ne vaut plus que 24 liv. st. la tonne et la livre -est stabilisée à 154 francs.

À moins d'un de ces miracles auxquels les affaires minières nous habituent quelquefois, mais qui, tout de même, serait bien difficile à expliquer dans la circonstance, il faut donc s'attendre à une diminution probable des bénéfices et une réduction du dividende pour l'exercice en cours.

---

TUNISIE  
Comité des Mines  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> avril 1928)

Nous croyons intéressant de donner la composition du Comité des mines de Tunisie pour 1928 (Examen des taxes fiscales). Elle est la suivante :

MM. Mourgnot, directeur général des Travaux publics, président ; Berthon, ingénieur principal, chef du Service des mines ; Coquihat, chef de Service à la Direction des finances ; Gittens, administrateur-délégué de la Société du Djebel-Hallouf ; [Chamayou, directeur des Mines de Garn-Alfaya](#).

MM. Werpin, directeur de la Mine Sidi-Youssef, et Monteil, directeur de la Mine du Kebouch, sont chargés de suppléer MM. Gittens et Chamayou.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 31 mai 1928)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1928)

Les comptes de l'exercice 1927 se soldent par un bénéfice de 717.664 fr., contre 2.488.318 fr. précédemment. Le conseil proposera à la prochaine assemblée ordinaire de fixer le dividende à 10 fr. par action, contre 45 fr. en 1926.

---

Laurium français  
(*Le Journal des finances*, 5 octobre 1928)

La Compagnie française des mines du Laurium\* est une des plus vieilles entreprises minières : elle fut fondée en 1875 pour exploiter en Grèce des gisements réputés qui renferment du minerai de plomb, de fer, de zinc, et de manganèse. Mais son activité se limite, actuellement, surtout à l'extraction et au traitement du minerai de plomb ; du reste, son usine, où elle traite également le minerai de ses deux filiales, Bou-Thaleb et Garn-Alfaya, passe pour une des plus modernes d'Europe. [...]

---

*Annuaire Desfossés* 1929, p. 894-895 :  
Mines de Garn-Alfaya  
Conseil d'administration : MM. G. Bouillat, J. de Catelin, P. Achalme, G. Grandidier, A. Juge, A. de Rochechouart, E. Rodocanachi, des Roys d'Eschandelys, E. Raverot<sup>14</sup>.

---

GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 11 juin 1929)

Les comptes de l'exercice 1928 font ressortir un solde créditeur de 52.097 francs. Un prélèvement sur la réserve pour régularisation de dividende permet la répartition de 9 francs par action.

---

Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1929)

La société s'est cantonnée, au cours de l'exercice, dans sa politique d'expectative en raison de la baisse des cours du plomb. Avec une production de 1.000 t. de galène au Koudiat et de 122 tonnes au Majembia, vendues au cours moyen de 22 livres sterling, la société a couvert ses frais, et le bilan fait apparaître néanmoins une légère marge bénéficiaire.

La centrale à gaz, pauvre a été remplacée par un moteur Diesel Sulzer de 250 CV qui va entrer incessamment en fonctionnement. De grosses réparations ont été effectuées à la laverie, qui a été dotée de nouveaux appareils, de façon à en améliorer le rendement. De grosses difficultés ont été rencontrées au point de vue de la main-d'œuvre qui devient de plus en plus rare et mauvaise. On essaie de résoudre le problème par le recrutement d'ouvriers espagnols.

---

<sup>14</sup> Émile Raverot (1881-1961) : l'un des deux fils du banquier Auguste Raverot, de Saint-Étienne (administrateur-fondateur de la Société française des mines métalliques de Béja), marié à la fille d'Henri Villiers (Compagnie du Bourbonnais). Polytechnicien, dirigeant de la Banque Raverot, administrateur des Mines de la Bouble, des Mines de la Loire, des Verreries de Queylar, de l'Alliance régionale de l'Est central (assurances), de la Société minière du Nord de l'Afrique, à Batna, de la Société minière du Djebel-Felten... La Banque Raverot est dissoute en octobre 1937. On retrouve Émile Raverot vice-président de la Société lyonnaise de dépôts (SLD) et administrateur des Houillères du bassin de la Loire.

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 23 janvier 1930)

On annonce que, pour l'exercice 1929, il ne sera pas distribué de dividende, alors qu'il avait été réparti, l'an dernier, 5 francs brut par action.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Africain*, 13 juin 1930)

Les comptes de 1929 se soldent par une perte de 116.636 fr. contre 167.208.

Le report antérieur qui, l'an dernier, avait été réduit de 219.305 fr. à 52.097 fr., ramène cette année le solde déficitaire à 67.148 fr.

Il avait été réparti, pour 1928, l'intérêt statutaire de 5 %, prélevé sur la prévision pour régularisation du dividende.

Les installations de la société n'ont, dit-on, été en marche que durant les cinq derniers mois de l'exercice.

Les stocks ont été évalués à £ 21 la tonne.

Les bénéfices bruts d'exploitation ont atteint 110.267 fr. contre 71.748 fr.

---

Société des Mines de Garn-Alfaya  
(*La Journée industrielle*, 28 juin 1930)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un déficit de 67.148 francs.

L'assemblée a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de MM. Joseph Rey-Herme, Lucien Dewisme et Maurice Rouquet et a donné *quitus* de sa gestion à M. Emmanuel Rodocanachi, administrateur démissionnaire.

---

*Annuaire Desfossés* 1931, p. 916-917 :

Mines de Garn-Alfaya

Conseil d'administration : MM. G. Bouillat, J. de Catelin, P. Achalme, G. Grandidier, A. Juge, A. de Rochechouart, E. Rodocanachi, des Roys d'Eschandelys, E. Raverot, J. Rey-Herme<sup>15</sup>, L. Dewisme, M. Pouquet<sup>16</sup>.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Les Annales coloniales*, 9 mars 1931)

La production de 1930 a été de 2.760 tonnes contre 1.280 pour l'exercice 1929 qui avait été en grande partie consacrée aux installations. Les résultats de l'exercice seront

---

<sup>15</sup> Probablement Joseph Rey-Herme (1891-1978) : polytechnicien, fils de Casimir (ingénieur ECP, administrateur de la Société minière du Nord de l'Afrique). Issu de la Société française de mines métalliques, de Béjà, absorbée par le Djebel-Felten.

<sup>16</sup> Maurice Pouquet (1882-1956) : ingénieur en chef du groupe Léonino. Président de la Compagnie minière franco-tunisienne (1929). Voir [encadré](#).

vraisemblablement bénéficiaires, mais il est probable qu'aucun dividende ne sera encore proposé

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 15 juillet 1931)

L'assemblée annuelle du 10 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice d'exploitation de 604.835 fr., contre 110.627 pour l'exercice précédent. Le bénéfice net s'élève à 195.503 francs, contre un déficit de 67.148 fr. pour l'exercice 1929. L'assemblée a décidé de reporter à nouveau le solde bénéficiaire.

Au point de vue technique les résultats sont estimés satisfaisants. La mine de Koudiat-ou-Deba, qui, seule, a été exploitée, a produit 2.760 tonnes de galène, production la plus élevée depuis plus de dix ans. Au cours du dernier exercice, malheureusement, les cours du plomb, en baisse depuis 1926, se sont effondrés, entraînant l'arrêt forcé de la plupart des entreprises similaires à celles de la société.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> août 1931, p. 631)

.....  
M. J. Rey-Herme, adm. sortant, a été réélu.

Le rapport du conseil signale que les cours du pb, en baisse continue depuis 1926, se sont effondrés au cours du dernier exercice.

Des travaux de recherche ont été poursuivis au Koudiat-oum-Deha et à la mine du Majembia non exploitée.

---

SOCIETE DES MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Africain*, 20 octobre 1931)

Le rapport loue le dévouement de ses collaborateurs et indique que la société n'a dû de réussir à tenir jusqu'ici que grâce à ce dévouement d'une part, à une stricte économie d'autre part, et aux bénéfices d'une organisation administrative et technique particulièrement favorable. L'exercice se solde par un crédit de 195.503 francs.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 20 février 1932)

La production de galène pour l'exercice 1931 a été de 2.190 tonnes contre 2.760 tonnes pour l'exercice 1930. La société a réduit sa production volontairement pour éviter de stocker le minerai.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 28 mai 1932)

Les comptes de 1931, qui seront soumis à l'assemblée du 9 juin, font apparaître une perte de 11.734 fr. contre un bénéfice de 195.503 fr. pour l'exercice précédent. Compte tenu du report bénéficiaire antérieur, l'exercice se solde en définitive par un total créditeur de 183.769 fr., qui sera reporté à nouveau.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Information financière économique et politique*, 5 juillet 1932)

Les actionnaires, réunis le 30 juin, en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1931, présentant un solde créditeur de 184.769 francs, qui a été reporté à nouveau.

Le conseil d'administration, composé de MM. de Rochechouart, Achalme, Joseph Rey-Herme, L. Dewisme et des Roys d'Eschandelys, a été mis en minorité. Il a été remplacé par un nouveau conseil composé comme suit : MM. Pouquet, Bouillat, Raverot, Josseph Rey-Herme, Jean Rey-Herme, Juge et Herbé.

Cette décision résulte d'une longue discussion qui s'est engagée au cours de l'exercice, discussion motivée par la démission, au début de cet exercice 1931 et dans le cours de 1930, de plusieurs anciens administrateurs, parmi lesquels MM. Pouquet, Bouillat, Juge et Raverot. Ces messieurs ont justifié la décision qu'ils avaient prise par leur opposition aux conceptions administratives et techniques du groupe d'administrateurs qui restaient en fonctions à la date de l'assemblée, conceptions qu'ils estimaient contraires aux intérêts de la Société.

Le vote qui a eu lieu a donné 2.428 voix pour le conseil en fonctions le 30 juin, et 4437 voix au groupe opposant. Le conseil s'est donc retiré et il a été procédé à la nomination, comme indiqué plus haut, d'un nouveau conseil d'administration.

Nous extrayons du rapport présenté à l'assemblée les indications suivantes sur la marche de l'affaire sociale :

L'activité a été maintenue dans des conditions assez satisfaisantes en 1931 par suite de l'amélioration progressive du prix de revient. C'est ainsi que le gîte du Koudint-oum-Deba, le seul qui était en activité, a produit, pendant l'exercice, 2.190 tonnes de minerai de plomb à 60 %. Cette production, dit le rapport, est inférieure de 550 tonnes à celle de 1930 mais, avec des cours très dépréciés, il était contre-indiqué de chercher à produire, en vidant inutilement les gîtes.

La politique du conseil a donc consisté à rechercher la production d'équilibre, c'est-à-dire celle qui, compte tenu des ressources financières, couvrait approximativement les frais généraux réduits, ou même n'était susceptible de ne laisser qu'une perte nettement inférieure aux dépenses que la société eût été obligée de supporter en arrêtant l'exploitation.

---

Les Assemblées  
Mercredi 29 juin  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1<sup>er</sup> juillet 1932)

Mines de Garn-Alfaya. — L'assemblée a refusé d'approuver les comptes de l'exercice 1931 ne comportant pas de répartition. Le conseil a démissionné et l'assemblée a élu

comme nouveaux administrateurs MM. Bouillat, Ravereau [Raverot], Bouquet, Herbet, Juge, J[oseph] Rey-Herme et Jean Rey-Herme<sup>17</sup>.

---

*Annuaire Desfossés* 1933, p. 974 :

Mines de Garn-Alfaya

Conseil d'administration : MM. G. Bouillat, A. Juge, E. Raverot, Joseph Rey-Herme, M. Pouquet, J. Herbé, Jean Rey-Herme.

---

#### GARN-ALFAYA

(*Le Journal des débats*, 17 juin 1933)

L'assemblée a approuvé le bilan de 1932. Le solde débiteur est de 315.379 fr. L'exploitation n'est pas encore reprise.

---

#### Société des mines de Garn-Alfaya

(*L'Information financière économique et politique*, 5 avril 1934)

L'exercice 1933 s'est clos par un déficit de 221.002 fr. contre un déficit de 315.379 francs pour l'exercice précédent.

Le bilan au 31 décembre 1933 fait apparaître la situation assez solide de la Trésorerie qui doit permettre à la Société d'attendre la reprise de l'exploitation interrompue depuis le 31 avril 1932 par suite de la baisse trop accentuée des cours des métaux.

À l'actif, les valeurs immobilisées sont sans modification sur l'année précédente à 4.721.550, les approvisionnements ressortent à 146.952 fr. contre 159.372 et les minorais en stocks à 177.541 fr., sans changement. Les débiteurs divers se chiffrent par 729.740 fr. contre 746.945 francs et les espèces en caisse et en banques à 70.439 fr. contre 29.298 fr. En portefeuille, la participation dans la Société minière du Nord de l'Afrique\* est inchangée à 2.225.340 fr., tandis que les valeurs diverses sont passées de 1.276.389 fr. à 975.293 francs.

Au passif, les crébiteurs divers s'élèvent à 158.651 fr. contre 149.497 fr., la provision pour impôts est passée de 2 000 fr. à 15.000 fr., les comptes d'ordre sont revenus de 98.831 fr. à 35.443 fr. et les provisions s'inscrivent à 4 millions 578.297 fr. contre 4.893.676 francs.

---

#### MINES DE GARN-ALFAYA

(*Le Journal des débats*, 10 avril 1934)

L'exercice 1933 se solde par une nouvelle perte de 221.002 fr. contre 315.379 francs en 1932. Comme l'an dernier, ce déficit sera amorti par prélèvement sur la provision pour développement minier, qui figure pour 1.505.922 francs au bilan.

---

<sup>17</sup> Jean Rey-Herme : fils de Casimir, frère cadet de Joseph. Auteur d'une thèse de doctorat sur l'indivisibilité des concessions minières. Marié en 1920 avec Suzanne Beutter, fille de l'ingénieur en chef des Aciéries de Saint-Étienne. Administrateur du *Mémorial de la Loire* et du Djebel-Felten.

Mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> août 1935)

L'exercice 1934, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 18 juillet, présente un solde débiteur de 137.578 fr. qui a été reporté à nouveau.

Il a été déclaré à l'assemblée que le travail de carrière avait été repris pour préparer la remise en exploitation définitive en septembre prochain.

Le rapport du conseil, après avoir signalé que le plomb avait atteint ses plus bas cours pendant l'exercice écoulé, affirme son espoir de voir le marché s'améliorer grâce, d'une part, aux accords signés par la Chambre syndicale des mines métalliques avec les producteurs et, d'autre part, aux taxes récemment instituées sur les licences d'importation.

---

[Aide publique aux mines de plomb et de zinc]  
(*Le Temps*, 19 août 1935)

Le plomb cote 15 15 £ contre 15 10 % et le zinc 14 8/9 contre 14,6/3.

On attend la publication, au *Journal officiel*, des dispositions qui détermineront le montant de la prime qui sera accordée aux mines de plomb et de zinc, ses bases de calcul et son mode de paiement. Une mise en œuvre rapide de cette aide permettrait aux mines de recommencer l'exploitation avant l'automne ; dans le cas contraire, il faudrait reculer, la reprise du travail jusqu'au printemps prochain.

Certaines mines nord-africaines risquent, en tout état de cause, de ne pas pouvoir produire avant un an les quantités nécessaires aux fonderies françaises. La plupart des sociétés minières nord-africaines possèdent un capital peu important. En outre, la longue période d'inaction qui leur a été imposée par la baisse des prix mondiaux du plomb et du zinc a entamé sérieusement la trésorerie de ces entreprises.

Il paraît vraisemblable que la prime ne sera payée qu'à la fin de chaque trimestre, sur la base de la production des trois mois écoulés. Il en résulte que le premier versement de cette aide n'interviendra donc que trois mois après la reprise de l'exploitation. Dans ces conditions, les mines ne pourraient recommencer l'exploitation que sur une échelle réduite, et ne seraient en état de l'accroître que progressivement.

[...] Garn-Alfaya compte reprendre son exploitation le mois prochain. [...]

---

[Prime publique de soutien aux mines de plomb et de zinc]  
VERS LA REPRISE DE L'EXPLOITATION DES  
MINES·NORD-AFRICAINES  
(*Le Temps*, 28 août 1935)

[...] Garn-Alfaya, qui a repris une exploitation réduite en février dernier, prend des mesures pour réaliser la reprise définitive de l'exploitation dans les premiers jours de septembre. [...]

---

Mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> février 1936)

L'exploitation des mines a été reprise en octobre ; 600 tonnes de galène environ ont été extraites jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier.

La remise en marche a été facilitée par le fait que Garn-Alfaya avait entretenu ses mines et maintenu son matériel en bon état ; d'autre part, sa trésorerie était suffisante pour lui permettre d'engager les dépenses nécessaires.

La moyenne des prix de vente du plomb a été de 15 livres ; il doit s'y ajouter le montant de la prime que versera l'État et qui variera entre 150 à 300 fr. par tonne de mineraï.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 30 avril 1936)

L'exercice de 1935 se traduit par un bénéfice de 82.071 fr. contre une perte de 137.578 fr., ramenant le déficit antérieur à 55.507 fr.

---

ALGÉRIE  
Société des mines de Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1936)

L'assemblée ordinaire du 18 juin 1936 a approuvé les comptes de l'exercice 1935, faisant état d'un solde débiteur de 55.507 fr. 15.

Le mandat de M. G[eorges] Bouillat, administrateur sortant, a été renouvelé.

Le rapport du conseil indique que l'exercice 1935 a été caractérisé par une ascension des cours des métaux ; malheureusement, ces cours ont fléchi depuis, et pour satisfaisante qu'ait été leur progression, elle serait insuffisante si des mesures de protection n'avaient abouti à la loi du 24 juillet 1935, destinée à protéger l'industrie des mines métalliques. En ce qui concerne la situation actuelle, les résultats de l'exploitation dans les premiers mois de 1936 ont continué à être satisfaisants, mais par suite du calcul de la valeur de la prime résultant de la loi sus-énoncée, le conseil est pessimiste en ce qui concerne les recettes de 1936.

---

Garn-Alfaya  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1936)

La société est une des premières qui, avec les sommes avancées en vertu de la loi d'aide aux mines de plomb et de zinc, a rouvert ses chantiers. Elle travaille, à l'heure actuelle, dans des conditions qui sont favorables. Sa production pourrait approcher, exprimée en métal, 1.500 à 2.000 tonnes de plomb par an.

*L'Information.*

---

*Annuaire Desfossés 1937*, p. 1073 :

Mines de Garn-Alfaya

Conseil d'administration : MM. G. Bouillat, pdt ; J. Herbé, v.-pdt ; M. Pouquet, adm.-dir. ; A. Juge, E. Raverot, Joseph Rey-Herme, Jean Rey-Herme.

Commissaires des comptes : MM. R. Michelet, E. Hibon.

Participation : Société minière du Nord de l'Afrique.

---

Émeutes et troubles  
En Tunisie  
(*Les Annales coloniales*, 21 mai 1937)

Une grève, qui a pris naissance lundi dans la mine de Rebiba, s'est étendue aux mines de plomb de Garn-Alfaya et de Koudiat-el-mal.

Le motif du mouvement est le congédiement de certains ouvriers syndiqués, qui furent remplacés par des non-syndiqués.

Le personnel réclame, en outre, un relèvement des salaires et la diminution du prix des vivres vendus par les cantines.

Avant-hier à la mine de Guera-Alfraya *[sic]*, près du Kef, une cinquantaine d'ouvriers affiliés à la C G T. ayant tenté d'empêcher deux cent cinquante ouvriers environ inscrits au syndicat autonome, de travailler, une bagarre se produisit : les cégeétistes durent s'enfuir. Revenus une deuxième fois, ils furent accueillis à coups de feu et s'en retournèrent. Il n'y a eu aucun blessé.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Information financière économique et politique*, 5 mai 1937)

Le conseil présentera à l'assemblée du 20 mai un bilan sans bénéfice ni perte, nouveau une somme de 2.403.617 francs i- de l'an dernier (55.507 fr.) a été passé par compte de profits et pertes. Les bénéfices d'exploitation se sont accrus de 91.145 fr. à 172.862 fr. et les intérêts, escomptes et divers ont encore plus fortement progressé à 357.697 fr. contre 23.711 fr. Les frais généraux se sont maintenus au même niveau (52.857 fr.). Le reste du crédit a été affecté aux amortissements à raison de 112.071 fr. pour les mines et concessions et de 310.123 fr. pour les installations et matériel. Par suite de la tendance irrégulière du marché du plomb, le montant de la répartition par prélèvement sur provision ne sera arrêté que plus tard.

Les immobilisations, du fait des amortissements de l'exercice, reviennent de 4.822.858 fr à 4.436.811 fr. L'actif disponible et réalisable comprend 137.732 fr. d'approvisionnement, 812.767 fr. de débiteurs divers (dont 728.930 fr. dus par la Société minière du Nord de l'Afrique\*) ; 969.478 fr. en caisses et banques (contre 145.737 fr.) ; 93.476 fr. de minerai en stock et 357.723 en cours de livraison. Le portefeuille, qui ne comprend plus que les titres de la Minière du Nord de l'Afrique\*, revient de 2.629.273 fr. à 2.225.340 fr. Au passif, il n'y a que 191.836 fr. de créateurs divers. Les réserves n'ont pas été modifiées et se totalisent par 4.809.225 fr.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Journal des débats*, 22 mai 1937)

Le conseil proposera, au titre de l'exercice 1936, un dividende de 8 fr. par action. La dernière répartition, qui remonte à l'exercice 1928, avait été fixée à 5 fr.

L'assemblée, qui devait se tenir hier, n'ayant pas réuni le quorum, a été remise au 17 juin.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*L'Information financière économique et politique*, 10 juin 1937)

Les comptes de l'exercice 1936, analysés dans l' « Information » du 5 mai. ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 17 juin 1937.

Le dividende, qui a été fixé à 8 fr brut par action, sera prélevé sur la provision pour développement minier et régularisation de dividende.

L'assemblée a décidé d'amortir la créance sur la Société minière du Nord de l'Afrique\* ainsi que la participation dans cette société par prélèvement sur la provision pour dépréciation de portefeuille et créances douteuses.

Le rapport indique que les cours du plomb, qui se sont maintenus pendant les trois premiers trimestres, aux environs de 16 liv. et se sont rapidement et fort opportunément améliorés pendant le quatrième trimestre puisque la moyenne de décembre a atteint 25 liv. st. 53. Le conseil espère que l'année 1936 aura marqué, pour la société, la fin de la dépression économique qui a pesé si durement sur ses destinées pendant près de dix ans.

---

AUGUSTIN HAMON,  
*LES MAÎTRES DE LA FRANCE*,  
T. 3, ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES, 1938

[220] Au conseil de l'Ouenza siègent : ... M. Maurice Pouquet, ingénieur civil des mines, ... administrateur de plusieurs sociétés minières algériennes : le Djebel Felten, la Mine de Garn-Alfaya et la Mine du Bou-Thaleb. Il siège aussi à la Société centrale des mines et de métallurgie dont le baron Léonino (groupe Rothschild) était président.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Temps*, 9 février 1938)

La production de minerai marchand s'est élevée en 1937 à 2.100 tonnes contre 2.207 pour l'exercice précédent.

---

MINES DE GARN-ALFAYA  
(*Le Temps*, 18 mai 1938)

Le bénéfice brut de 1937 est. de 450.094 francs contre 530.560 francs pour l'exercice précédent. Après amortissements, le bilan se solde sans bénéfice ni perte.

---

(*Le Temps*, 21 juin 1938)

L'assemblée du 18 juin a fixé le dividende à 8 francs par action.

---

(*Le Temps*, 22 avril 1939)

Aucun dividende ne sera proposé à la prochaine assemblée alors qu'il avait été réparti 8 francs l'an dernier.

---

*Annuaire Desfossés 1940*, p. 808 :  
Mines de Garn-Alfaya  
*Idem*

---

*Annuaire Desfossés 1945*, p. 819 :  
Mines de Garn-Alfaya  
Conseil d'administration : MM. A. Blondel, pdt ; M. Juge, M. Pouquet, A. Peuvergne, Joseph Rey-Herme, Jean Rey-Herme. Directeur général : M. A. Lescure.  
Commissaires des comptes : MM. R. Michelet, E. Hibon.

---

*Annuaire Desfossés 1948*, p. 874 :  
Mines de Garn-Alfaya  
Conseil d'administration : MM. A.. Blondel, pdt ; M. Juge, M. Pouquet, A. Peuvergne, Joseph Rey-Herme, Jean Rey-Herme, M. A. Lescure, P. Porteret<sup>18</sup>.  
Commissaires des comptes : MM. R. Michelet, E. Hibon.

---

Participation de la [Compagnie péninsulaire minière et industrielle](#)

---

<sup>18</sup> Pierre Porteret (1891-1965) : X-1911. Ancien ingénieur en chef de la mine du Kouif des Phosphates de Constantine. Administrateur des Mines du Bou-Thaleb et de la Société générale (successeur de Lacour en 1949).



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET AGRICOLE DU GARN-ALFAYA (SMAGA)

Société anonyme au capital de 138.130.000 fr.  
divisé en 27.626 actions de 5.000 fr. chacune

Statuts déposés chez Me Bonsergent, notaire à Paris

Siège social : 27, rue Laffitte, Paris

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Anselme

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : ?

Imprimerie des papiers de valeurs (Bernard frères, Paris) 10.434 - 12-54



Coll. Jacques Bobée

La même, avec une signature différente à droite

*Annuaire Desfossés 1953, p. 671 :*

Mines de Garn-Alfaya

Conseil d'administration : MM. F. Duckro, pdt ; P. Porteret, v.-pdt ; R. Vieillard <sup>19</sup>, dir. gén. ; A. Lescure, B. Woliner, P. Thibonnier, A. Warembourg, Mines de Boudoukha. Commissaires des comptes : MM. R. Boudet.

### MINIÈRE ET AGRICOLE DU GARN-ALFAYA [Desfossés 1956/639]

Sibilot (Lucien)[1902-1985][ingénieur civil des mines, du groupe Mirabaud : pdg de la Société minière du Bazina, dir. gén. de la Sté chérif. d'études minières et de la Compagnie minière de l'Afema, adm. de la Sté immob. et financière africaine (SIFA) à Dakar et de sa filiale, la Sté immobilière et commerciale de l'Afrique tropicale (SICAT), Abidjan, Bangui], 639 (pdg Minière et agric. de Garn-Alfaya), 640 (pdg Mines de Boudoukha).

Porteret (Pierre)[1891-1965][X-1911. Anc. ing. chef mine du Kouif des Phosphates de Constantine], 186 (SG : successeur de Lacour en 1949), 639 (v.-pdt Minière et agric. du Garn-Alfaya—Tunisie).

Vésins (J. de), 614 (Péninsulaire minière et industrielle), 639 (Minière et agric. du Garn-Alfaya), 640 (Mines de Boudoukha).

Anselme (Amédée d')[Camjac 1908-Béziers, 1986][Ingénieur civil des mines], 592 (Mines de fer de Miliana, Alg.), 639 (Minière et agric. de Garn-Alfaya, Tunisie), 640 (Mines de Boudoukha, Alg.), 729 (dir. techn. Mines et usines de Salsigne).

Warembourg (R.), 639 (Minière et agric. du Garn-Alfaya), 813 (Compagnie minière de Santiago y anexas, Mexique).

Mines de Boudoukha.

Commissaires aux comptes :

Battin (R.), 585 (comm. cptes Ouenza), 639 (comm. cptes Minière et agric. du Garn-Alfaya), 640 (comm. cptes Mines de Boudoukha), 645 (comm. cptes Djebel-Chicker).

<sup>19</sup> Roland Vieillard (1895-1973) : ingénieur des Arts et métiers, adga de Cogetravoc, administrateur de la Péninsulaire minière et industrielle, président des Mines de Boudoukha.

Boudet (R.), 639 (comm. cptes Minière et agric. du Garn-Alfaya).

SIÈGE SOCIAL : Paris, 16, rue Le Peletier. Tél. : PRO. 30-2

CONSTITUTION : Société anonyme, constituée le 6 avril 1908, pour une durée de 50 années.

OBJET : L'exploitation des mines de zinc, plomb et métaux connexes, dénommées Garn-Alfaya, sises dans le contrôle civil du Keff (caïdat de Tadjerouine, Tunisie).

PARTICIPATION : Société minière du Nord de l'Afrique [zinc près de Constantine].

CAPITAL SOCIAL : 138.130.000 fr., divisé en 27.626 actions de 5.000 fr. À l'origine, 4 millions. Porté en avril 1910 à 5.200.000 fr. et ramené en 1919 à 2.600.000 fr. par l'échange de 2 actions anciennes contre 1 nouvelle. Porté en avril 1924 à 3.600.000 fr. et en octobre 1926 à 4.200.000 fr. par la création de 6.000 actions nouvelles de 100 fr. émises à 675 fr. (1 nouv. pour 6 anc.). Porté en 1946 à 4.421.000 fr. pour règlement de l'impôt de solidarité nationale. Porté en 1947 à 13.263.000 fr. par l'émission à 125 fr. de 88.420 actions nouvelles de 100 fr. (2 nouv. pour 1 anc.). Porté en 1949 à 26.526.000 fr. par l'émission à 200 fr. de 132.630 actions nouvelles de 100 fr. (1 pour 1), puis à 66.315.000 fr. par l'émission à 125 fr. de 397.890 actions de 100 fr. (3 nouv. pour 2 anc.). Jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1950. Porté ensuite à 69.065.000 fr. par création de 27.500 actions (apport). Porté en 1952 à 139.130.000 fr. par émission à 125 fr. de 690.650 actions de 100 fr. (1 pour 1). Regroupement en actions de 5.000 fr. depuis, le 31 janvier 1955.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % pour la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le solde : 10 % au conseil et 90 % aux actions, sauf prélèvements facultatifs pour réserves ou reports.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : B.N.C.I., Société générale.

	Product. minéraux	Prod. bruts	Frais et charges	Amort. et provis.	Résultat net	Divid. par act.
	(En tonnes)	(En 1.000 francs)				
1942	137	1	810	—	- 809	—
1943	16	272	1.181	—	- 909	—
1944	90	70	1.119	—	- 1.048	—
1945	226	420	1.506	—	- 1.085	—
1946	330	1.342	1.000	—	- 2.494	—
1947	407	2.074	4.281	—	- 2.157	—
1948	516	7.987	2.140	2.050	1.639	10
1949	212	1.760	5.363	—	- 3.383	—
1950	689	7.280	5.294	—	1.986	—
1951	1.078	16.631	1.845	—	18.390	—
1952	11268	29	7.805	—	- 16.928	—
1953	1.136	413	2.646	—	- 13.678	—
1954	1.417	561	405	—	- 10.107	—

**SOCIÉTÉ MINIÈRE ET AGRICOLE DU GARN ALFAYA**  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 novembre 1956)

Par jugement en date du 15 novembre, le tribunal de commerce de la Seine a prononcé le règlement judiciaire de capital de 138.130.000 francs.

RADIATIONS DE VALEURS CHEZ LES COURTIERS  
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 janvier 1957)

Aux termes d'un avis numéro 3.193 publié le 29 janvier par la Chambre syndicale des Courtiers, les valeurs suivantes cesseront de figurer à la cote à dater du 1<sup>er</sup> avril :

.....  
Garn Alfaya

---